

POLITIQUE

redaction@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.I

- Carmen Ndaot, ministre de la Promotion des investissements, des Partenariats publics privés, chargé de l'Amélioration de l'environnement des affaires :

"Avec l'entrée en vigueur de la ZLECAF, le 21 janvier 2021, les zones économiques comme la Zerp de Nkok, avec leur offre de produits à forte valeur ajoutée, vont participer à l'accélération de l'industrialisation de l'Afrique, en apportant une forte croissance et en contribuant à la réduction du chômage par la création de nombreux emplois".

- Erylyne Antonella Ndembet ép. Damas, ministre de la Justice, garde des Sceaux et chargé des Droits de l'Homme :

"La pandémie à Covid-19 dans les prisons qui relève du domaine de la santé publique, a des répercussions sur les droits économiques et sociaux, et de façon générale sur les droits humains".

- Nestor Mbou, président de la Commission nationale de lutte contre la Corruption et l'enrichissement illicite (CNLCCEI) :

"Désormais, à tous les échelons de l'État, chaque acteur est exposé à la rigueur de la loi. Face aux délits économiques, quels qu'ils soient, il n'y a ni menu fretin, ni gros poissons. Tous passeront par les fourches caudines de la justice".

- Nicole Nguema Metogo, experte en genre et droits fondamentaux des femmes :

"En rédigeant son article de presse ou en réalisant son reportage radio ou télévisé, le journaliste doit s'assurer de ne pas perpétuer les stéréotypes néfastes à l'image de la femme, et de ne pas intégrer des préjugés sexistes".

- José Ngimangoal, directeur général de TransAkanda :

"Nous envisageons d'entrer dans la phase commerciale pour le transport des populations, mais nous attendons la décision du gouvernement".

- Dr Minault Maxime Zima Ebeyard, secrétaire exécutif de l'Union nationale (UN) :

"Au-delà de ces résultats qui m'attristent, je voudrais vous dire, au regard du climat interne ces dernières semaines, combien je suis inquiet pour notre parti, pour son unité, pour son avenir".

Brice Paillat : un produit de l'école gabonaise aux Transports

J.K.M
Libreville/Gabon

NOMMÉ ministre des Transports à l'issue du réaménagement du gouvernement mercredi dernier, Brice Paillat incarne, à plus d'un titre, la méritocratie à la gabonaise prônée par le chef de l'État Ali Bongo Ondimba. Et pour cause, ce fort en thèmes, que ses anciens condisciples décrivent comme "un esprit humble, intelligent et brillant" est parvenu, à force de travail et d'abnégation, à surmonter des obstacles qui auraient pu contrarier le destin de plus d'un.

Né le 13 octobre 1968 à Moanda, dans la province du Haut-Ogooué, Brice Paillat fait partie de la génération des hommes et femmes politiques gabonais post-indépendance ayant effectué leurs études supérieures et post-universitaires au pays. Sitôt sa maîtrise en droit public

en poche au sortir de l'Université Omar Bongo (UOB) en 1993, il intègre, un an plus tard, l'École nationale d'administration (ENA) de Libreville. D'où il sort major général de la 14e promotion, en qualité d'administrateur civil. S'ensuit une carrière professionnelle qui le mènera du ministère de la Fonction publique à l'Assemblée nationale, en passant par les départements ministériels en charge de l'Équipement, du Travail, des Transports, de la Santé et la Compagnie nationale Air Gabon.

Tour à tour comme chargé d'études, directeur de cabinet, directeur des ressources humaines, conseiller financier, directeur général de la Modernisation de l'État et secrétaire général de l'Assemblée nationale. Fonction qu'il occupait juste avant son entrée au gouvernement, en juillet 2020, comme ministre délégué auprès du mi-



Photo: DR

Brice Paillat, nouveau ministre des Transports.

nistre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat.

C'est dire qu'il ne devrait véritablement pas être dépaycé à la tête du département des Trans-

ports. Cadre du Parti démocratique gabonais (PDG), à travers cette promotion, Brice Paillat, originaire de Lastoursville, se voit propulsé sur le devant de la scène politique logovénienne.

La Semaine Double défi

Cette chronique est la dernière que nous signons avant plusieurs semaines, parce qu'absent de la Rédaction.

Ceci étant, soulignons qu'à part les activités des institutions, l'actualité de la semaine écoulée aura été surtout marquée par la fin du congrès de l'Union nationale (UN), lundi dernier. Congrès débuté deux jours plus tôt dans la commune d'Akanda.

Sur le plan institutionnel, on notera essentiellement le réaménagement technique du gouvernement. Il faut dire que celui-ci est intervenu au lendemain de la "démission" du ministre de l'Économie et de la Relance, Jean-Marie Ogandaga. Les raisons de cette "démission" n'ont pas été données, du moins officiellement. Ce qui a laissé cours à toutes sortes de spéculations. D'aucuns estimant même que l'homme, malmené dans la presse indépendante ces derniers temps, aurait été plutôt démissionné...

Tout compte fait, sa sortie du gouvernement a permis la titularisation de Mme Nicole Jeanine Roboty ép. Mbou, jusque-là ministre déléguée, à la tête du département de l'Économie et de la Relance. Pour sa part, l'ancien ministre délégué Brice Paillat est promu ministre des Transports ; et Olivier Nang Ekomie fait son entrée dans le "gouvernement Ossouka Raponda 2".

Pour revenir au congrès de l'UN, un des principaux partis de l'op-

position, on relevera que Zacharie Myboto, le président de ladite formation politique, et les siens n'ont pas pu épuiser l'ordre du jour de leurs assises. Surtout le principal point, à savoir l'élection du nouveau président et des autres membres du bureau national.

Et pourtant à première vue, les choses apparaissent faciles, vu que seule la candidature de Paul-Marie Gondjout avait été enregistrée. Mais séance tenante, les choses se sont compliquées. Certains évoquant des raisons d'éthique politique, ce dernier, secrétaire exécutif adjoint chargé des Élections et des Questions politiques, étant par ailleurs gendre du président sortant. D'autres estimant que la candidature de M. Gondjout n'a pas été conforme aux dispositions du règlement intérieur du parti...

C'est donc dans cette ambiance de "division", voire de tension, que les congressistes de l'UN se sont séparés. Ils devront se retrouver dans trois mois. Et là, un double défi se pose au directoire de l'UN : trouver des voies et moyens de sortir de cette impasse ; et préserver la cohésion et l'unité du parti.

En attendant, notons que beaucoup ont salué la liberté d'expression qui a prévalu au cours de ce congrès.